

Comité Départemental de l'Action Sociale du 10 juillet 2015

Toulouse, le 28 juillet 2015

Ce CDAS faisait suite à celui du 26 mai 2015.

Validation du PV du CDAS du 26 mai 2015 Adopté

Adoption du Règlement Intérieur

On demande à ce que tous les représentants soient convoqués et bénéficient d'autorisation d'absence (et non pas les seuls titulaires).

Vote Contre des organisations syndicales sur le règlement dans l'attente de modification demandée.

Point sur la restauration

→ RIA: restaurant inter-administratifs de la cité administrative

Il est demandé par les représentants qu'un tarif subventionné soit appliqué pour les stagiaires en formation professionnelle à la cité. La délégation n'a pas la main pour influencer les tarifs et nous indique qu'il faut intervenir lors de l'AG de l'association afin que soit voté un tarif stagiaire subventionné à hauteur de 5,60 euros au lieu de 7,45 euros actuellement. La délégation propose aux agents de déjeuner à la Place Occitane au tarif subventionné.



Les organisations syndicales demandent que la DRFiP 31 prenne en charge (sous forme de remboursement de frais, par exemple) la différence de tarif.

Refus de la direction pour un problème de réglementation.

→ Colomiers: le 3 juillet dernier les agents sont informés que le restaurant sera fermé du 27 juillet au 21 août pour cause de travaux!

Le délégué a été averti par la CGT le 7 juillet. Le délégué a pris contact avec la mairie de Colomiers, aucune solution de rechange n'est prévue pour le personnel municipal sous prétexte d'une fréquentation faible à cette période.



La délégation n'a pas assez de temps pour signer une convention avec un restaurant proche du site.

Elle propose l'ouverture de la salle de réunion pour y déjeuner et d'envoyer un message au restaurant pour les inviter à prévenir au plus tôt lors des prochaines fermetures.

→ Rangueil: fermeture pendant 3 semaines minimum au mois d'août.

La DRFiP 31 propose aux agents de déjeuner Place Occitane avec un crédit-temps supplémentaire de 30 minutes sur présentation du ticket de caisse de cantine.

La CGT demande que les 30 minutes soient accordées à tous les agents. Refus.

Une solution de secours est envisagée avec les responsables du site pour équiper une salle pour déjeuner sur place.

La CGT demande que des tables soient installées à l'extérieur.



Refus d'octroi des titres restaurant car fermeture pour une durée de moins de 30 jours et solution possible à la Place Occitane.

→ Place Occitane:

Changement de prestataire : ELIOR

Le délégué a suivi le dossier pour apporter quelques améliorations en terme de qualité et d'accueil. Le retour depuis est positif. **Le coût du repas reste encore élevé.** Ceci est dû à une admission de 3,20 euros qui est amenée à baisser si la fréquentation du restaurant augmente (au delà de 200 repas par jour).

L'association a demandé une subvention pour faire baisser le prix du repas si le retour est positif.

Point sur les Crédits d'Actions Locales 2015

Arbre de Noël maintenu jusqu'à 12 ans

Barcelone : 107 demandes (Port Aventura + ville). Les places ont été doublées : gros succès. Suite à des désistements, la totalité des demandes seront satisfaites.

Aveyron: 43 participants actifs

Auvergne: 41 participants dont 12 retraités

Gers: 36 participants dont 12 retraités

Remarque : A part Barcelone, les autres sorties n'ont pas un grand succès.



La CGT propose de mettre en place un questionnaire pour cibler les desiderata des agents en terme de sorties.

Retournez le auprès de vos correspondants CGT <u>avant le 10 septembre.</u>



Coin repas

Les conditions réglementaires seront rappelées aux chefs de service.

Séjour retraités à Embrun

maintien de l'aide votée pour faire baisser le coût du séjour des 41 participants

Solde du CAL 2015

Des propositions sont à l'étude pour utiliser le reliquat de 9000 euros (chèques cadeau pour les enfants de plus de 12 ans)

Vos représentant-e-s CGT au CDAS :

Martine COSMA et Anne-Marie LEGRAND (Douanes), Françoise MONDON (DIRECCTE), Isabelle PERRET, Nathalie POURTAU et Stéphane BOY (DRFiP).

